

PROCÈS-VERBAL DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION DES FONDS D'ENTRETIEN ROUTIER AFRICAINS (AFERA)

tenue à Libreville, Gabon, le 17 décembre 2003

1. Élection du Président de l'Assemblée générale

Les délégués ont élu M. Assiba ASSOUMOU-GUENOU, Directeur général du FER du Togo comme Président de la séance.

Monsieur Jérôme OBI ETA, ancien Ministre des Travaux Publics du Cameroun a été élu comme facilitateur de l'Assemblée générale.

Monsieur Henry CHIPEWO, de Zambie, a été désigné comme rapporteur de la séance.

2. Observations préliminaires

Le Président a ouvert la séance à 15h30 en remerciant les délégués pour la confiance qu'ils lui ont témoignée en le désignant Président. Il a notamment remercié M. Obi Eta d'avoir accepté d'être le facilitateur, tout en lui demandant d'user de sa grande expérience pour diriger les débats.

3. Adoption de l'ordre du jour

Les délégués ont adopté l'ordre du jour proposé.

4. Appel (nominal)

Il a été procédé à un appel nominal. Seize pays ont été représentés comme membres tandis qu'un seul a été représenté en qualité d'observateur comme indiqué sur la liste officielle des participants à l'Assemblée générale.

5. Discipline des débats

Les délégués ont convenu que tous les téléphones portables devaient être éteints pendant la réunion et que les orateurs ne devaient pas disposer de plus de trois minutes, pour permettre l'examen de tous points inscrits à l'ordre du jour de cette réunion.

6. Projet de plan stratégique

Les délégués ont décidé de renvoyer l'examen et l'adoption du plan stratégique. À cet effet ils ont donné mandat au Bureau Exécutif d'examiner ladite proposition et de présenter un avant projet final lors de la deuxième Assemblée générale pour son examen et son adoption.

7. Examen et adoption des Statuts

Après un long débat, les délégués ont adopté les Statuts portant création de l'AFERA, sous réserve des amendements convenus lors de la réunion. Les délégués ont donné mandat au facilitateur et au délégué zambien d'en établir la version définitive dans les deux langues officielles de l'AFERA.

Le Secrétariat Exécutif s'est vu confier la responsabilité de s'assurer que les articles soient régis par le droit international.

8. Élection du Bureau exécutif

En reconnaissance du travail remarquable réalisé par le FER du Gabon et par le Gouvernement gabonais en organisant et en abritant la première Assemblée générale, les délégués ont élu le Gabon comme premier Président de l'Association. Ils ont également élu la Zambie comme premier vice-Président conformément aux Statuts, ce pays se trouvant en Afrique australe et étant anglophone.

Ils ont en outre élu la Côte d'Ivoire comme deuxième vice-Président toujours conformément aux Statuts, ce pays étant représenté par une déléguée.

Le Cameroun s'est vu attribuer le poste de Commissaire aux Comptes de l'Association.

9. Cotisation des membres

Les délégués ont fixé le montant de la cotisation annuelle à 2000 USD, exigible au cours du premier trimestre de chaque exercice à compter de 2004, la devise de paiement étant le dollar US, et que l'exercice irait du 1^{er} janvier au 31 décembre.

10. Déclaration de l'Assemblée générale

Les délégués ont donné mandat au Tchad, au Cameroun et au Mali de rédiger une déclaration finale ainsi que les résolutions de l'Assemblée générale à diffuser à l'issue de la Conférence. Les délégués ont aussi chargé le Secrétariat Exécutif de rédiger une motion de remerciement adressée au Gouvernement gabonais pour avoir abrité cette rencontre.

11. Date et lieu de la prochaine réunion

Les délégués ont décidé que la prochaine réunion se tiendrait en avril/mai 2004 à Lomé au Togo. Cette réunion devrait coïncider avec celle de l'AGEPAR qui devrait se tenir au cours de la même période et dans la même ville.

12. Discours du nouveau Président

Dans son discours inaugural, le Président de l'AFERA, M. LEYAMA a remercié les délégués pour la confiance qu'ils ont placée en lui, en le choisissant comme premier Président de l'Association. Il a promis de ne ménager aucun effort pour que l'Association soit constituée et reconnue par le plus grand nombre possible d'Institutions et de gouvernements, de sorte que les FER membres puissent tirer le plus grand profit de leur adhésion.

13. Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, le Président a déclaré la réunion close à 21h20.

Fait à Libreville, le 18 décembre 2003.